



Gironde : 100 000 euros de financement participatif à lever pour un parc photovoltaïque à Saint-Jean-d'Illac



Le parc de Saint-Jean-d'Illac sera vraisemblablement doté de panneaux suiveurs, à l'image de ceux déjà implantés à Brach par la société Valorem. © Crédit photo : Georges-Henri Cateland - Visionair

La société Valorem a lancé une campagne de financement participatif en lien avec un projet de parc photovoltaïque, dont la livraison est prévue en 2024. Des prêteurs locaux se sont déjà engagés à hauteur de 67 700 euros

D'jà 67 700 euros collectés sur un objectif de 100 000 euros, c'est encourageant. Lancée le 19 août, la campagne de financement participatif a atteint son premier palier, soit 50 000 euros, en seulement 8 jours. « Nous comptons 52 prêteurs à ce jour. 39 % d'entre eux sont des résidents de la Communauté de communes Jalle Eau Bourde, dont fait partie Saint-Jean-d'Illac », détaille Virginie Reydy, chargée de communication de Valorem.

Fondé il y a 27 ans, ce groupe, spécialisé dans le développement des énergies renouvelables, a le projet d'installer un site photovoltaïque au sud de la commune. Son implantation est prévue dans une zone actuellement boisée, au lieu-dit Laperge, non loin de la route départementale 211. D'une puissance maximale de 33 MWc (Mégawatts-crête), le futur parc solaire doit assurer une production annuelle de 45,6 GWh (Gigawatts-heure). « Ce qui correspond à 86 % des besoins électriques de la commune, tous usages confondus : résidentiels, tertiaires et agricoles », précise Laurianne Pau, cheffe de projet.

Le parc devrait produire « 86 % des besoins électriques de la commune, tous usages confondus »
L'opération engagée ne va pas servir à financer les travaux de construction mais à couvrir tout ou partie des frais d'études. « La rapidité avec laquelle les prêteurs se sont positionnés témoigne d'une forte adhésion au projet, selon Mathieu Bernard, responsable de développement en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif, c'est

[Visualiser l'article](#)

d'intégrer les populations locales, permettre aux habitants de participer à la production d'énergie renouvelable en investissant dans quelque chose de concret. » Étant entendu qu'un projet partagé est aussi mieux accepté.

Bernard Fath et les élus de la Communauté de communes ont consulté des dizaines de spécialistes pour se faire une idée sur le projet Horizeo, parc photovoltaïque de 1 000 hectares. Ils attendent des réponses précises de la part des maîtres d'ouvrage

Des panneaux suiveurs

Précurseur en matière de crowdfunding dans ce domaine, le groupe bordelais utilise ce levier depuis 2012. Les modalités évoluent d'un contexte à l'autre. À Saint-Jean-d'Ilac, les prêteurs retomberont logiquement sur leurs pattes au bout de trois ans. Le remboursement progressif du capital est assorti d'un taux d'intérêt annuel bonifié de 5,5 % pour les habitants de la Communauté de communes Jalle Eau Bourde (Cestas, Canéjan, Saint-Jean-d'Ilac), et de 4,5 % pour ceux de Bordeaux Métropole. Outre les habitants et les professionnels, Valorem travaille potentiellement avec les collectivités et les associations citoyennes.

La configuration est fonction de l'appétence du territoire ciblé. La société était associée au départ à diverses plateformes partenaires dédiées au financement participatif dans la transition énergétique. Cette année, elle a fait le choix de créer son propre portail (monparcvalorem.lendosphere.com) avec le soutien de Lendosphere. « Avant de lancer ce portail, nous comptions une communauté de 4 500 prêteurs. Aujourd'hui, grâce à celui-ci, nous en avons gagné plus de 800 autres. Et le volume total des prêts participatifs accordés à Valorem depuis 2012 a atteint 16 millions d'euros. Ce mode de financement répond historiquement à un besoin exprimé par le terrain. Tout comme lorsqu'on met en place des clauses d'insertion pour intégrer des personnes éloignées de l'emploi à nos chantiers », souligne Mathieu Bernard.

La Commission nationale du débat public organise un grand débat sur le projet de parc photovoltaïque de 1 000 hectares Horizeo jusqu'au 9 janvier. La première réunion ouverte à tous est organisée le jeudi 9 septembre au Palais des congrès de Bordeaux

Après étude des différents enjeux, notamment écologiques (protection des espèces et des milieux), la zone du parc photovoltaïque a été ramenée de 70 à 44,3 hectares. Sachant que les poches de lande identifiées dans ce périmètre réduit seront protégées. Valorem n'envisage pas une installation fixe mais des panneaux trackers qui suivent la course du soleil tout au long de la journée. Cette solution permet d'optimiser la production électrique sur les premières et dernières heures de la journée, qui sont des moments de consommation importante. À ce stade, le projet illacais est toujours en phase d'instruction par les services de l'État. Si tout va bien, sa mise en service interviendra en 2024.

Des tensions entre élus en fin d'année dernière Le projet de parc photovoltaïque à Saint-Jean-d'Ilac a suscité pas mal de remous au sein du conseil municipal en fin d'année dernière. Une délibération, votée en décembre 2020, avait été retirée peu après par le maire Édouard Quintano, suite à l'intervention d'un élu d'opposition, Patrick Babayou, qui avait exprimé l'hypothèse d'un intérêt du rapporteur (en l'occurrence Dominique Beyrand) pouvant être de nature « à influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction sur fond de transparence de la vie ». Après échange des arguments des uns et des autres, le maire avait retiré la délibération pour « ne pas donner une impression de partialité », avant de la refaire voter (et valider) avec un nouveau rapporteur.